



Problème avec mon Employeur.

Par **Prissy480**, le **10/12/2012 à 15:58**

Bonjour, rnJe souhaite avoir quelques informations au sujet de ma position sur un problème professionnel. rnJe suis actuellement étudiante pour changer de domaine mais passons ce détail.rnJ'ai eu un incident conséquent le 9 juin 2012, la soeur du patron/gérant et collègue m'a agresser physiquement et verbalement lors d'un service du midi (étant serveuse en poste ce jour là), suite à un refus de ma part d'obtempérer car elle n'est pas ma supérieure, et cela m'a mise dans une mauvaise position: le patron ma mise en mise à pied conservatoire suite à cet incident dont il a eu vent par sa soeur, et employé, alors que la principale intéressée n'a rien eu comme sanction. Depuis le 11 juin 2012 jusqu'au 26 août 2012 j'ai été en arrêt de travail et j'ai du me débrouiller pour avoir l'indemnisation CPAM. Mon employeur refuse de me donner un autre entretien préalable qu'il qualifie : "entretien préalable en vue d'un licenciement pour faute lourde" alors que je suis la victime des faits.rnJ'ai essayer a deux reprises (le 15/11 et le 04/12) de démissionner sans retour de sa part. rnQue dois-je faire en sachant que j'ai fait constater les bleu dans le coup par un médecin mais que je n'ai pas porter plainte..... rnComme je suis étudiante je n'ai pas le droit a l'allocation chômage par le Pôle Emploi. rnJe suis donc obligée de vivre avec les menu revenu de mon conjoint.... rnMerci d'avance pour les réponses s'il y en a.